

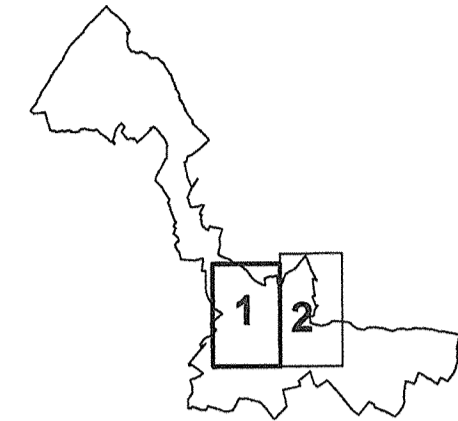
PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **SOULTZERLAND**

COMMUNE DE **SOULTZ-SOUS-FORETS**

PLAN ANNEXE DES NIVEAUX D'INONDATIONS
1 AU 1/2000
Soultz-sous-Forêts



REVISION N°1
Approbation

VU POUR ETRE ANNEXE
A LA DELIBERATION DU
27 MAR. 2012



A HOHWILLER
Le 03 AVR. 2012

Le Président

Charles GRAF



DIRECTION TERRITORIALE
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
10000 STRASBOURG CEDEX 9
T: 03 88 10 10 17 - F: 03 88 10 99 10 - www.dta.fr

OTE Ingénierie
FREY-GOBYN Arch. urba.

Revision n°1
Tracé du 28 mars 2012

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- ● ● ● ● Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA Désignation de zone
- Aa Désignation de secteur de zone

2- LES EMPLACEMENTS RESERVES

- 1 Numéro
- 15 Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3- LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Recul des constructions par rapport à l'axe de la voie

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Secteur soumis au risque d'inondation (crue centennale)
- Servitude de projet

ELEMENTS REMARQUABLES

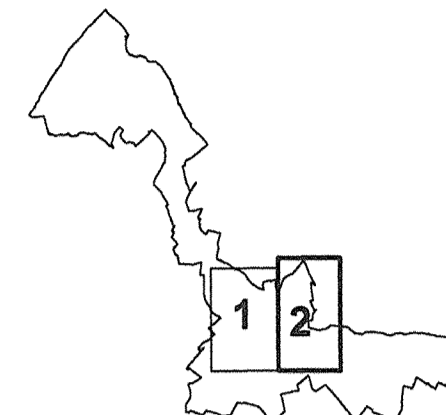
- Elément remarquable du paysage
- Secteur à protéger

NIVEAUX D'INONDATION EN CRUE CENTENNALE

(Etudes du SAGEECE du Seltzbach et relevés topographiques comparatifs):

- 0 - 0,5 m
- 0,5 - 1 m
- 1 - 2 m
- > 2 m





REVISION N°1

Approbation

VU POUR ETRE ANNEXE
A LA DELIBERATION DU
27 MAR. 2012



A HOHWILLER
Le 03 AVR. 2012

Le Président

Charles GRAF



DIRECTION TERRITORIALE
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Haut-Rhin - Département - Plan de Quartier
87000 STRASBOURG - COCOP 8
T: 03 88 39 10 00 - F: 03 88 39 10 01

OTE Ingénierie
FREY-GOBYN Arch. urb.

Revision n°1
Traité au 28 mars 2012

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA Désignation de zone
- Aa Désignation de secteur de zone

2- LES EMPLACEMENTS RESERVES

- 1 Numéro
- 15 Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3- LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Recul des constructions par rapport à l'axe de la voie

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Secteur soumis au risque d'inondation (rue centennale)
- Servitude de projet

ELEMENTS REMARQUABLES

- Elément remarquable du paysage
- Secteur à protéger

NIVEAUX D'INONDATION EN CRUE CENTENNALE

(Etudes du SAGECE du Seltzbach et relevés topographiques comparatifs) :

- 0 - 0,5 m
- 0,5 - 1 m
- 1 - 2 m
- > 2 m

